

COMPTE RENDU DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2008

MEMBRES EN EXERCICE

M. BOCQUET Alain, Député - Maire,

M. RENAUD Eric, Mme DEROEUX - DUVIVIER Claudine, M. PIGE René, Mme GARCETTE - BUONO Angéline, M. MONDINO Jean-Marc, M. RUCIAK Pascal, Mme BOULANGER-DEGAND Marie Lou, M. DE NEVE Franc, Mme SZYMANSKI Nelly, - **ADJOINTS**.

Mme BUCHE-LEBRUN Laëticia, Mme ATMANI Noura, M. LEGRAIN Didier, Mme LAURENT-DELCROIX Sabine, M. MERESSE Michel, Mme CUVELIER Marielle, M. LECLERCQ David, Mme LAUWERS-DECHERF Régine, M. VALDHER Christian, Mme FRANCOIS-PARENT Thérèse, M. GOSSART Dominique, Mme IOVINO-LESAGE Danièle, M. PYNTE Eric, Mme DA SILVA-COLLIER Hélène, M. DUGNOL Pascal, Mme VANDERMOUTEN Patricia, M. BOERAEVE Jean Claude, Mme DERISBOURG Virginie, M. WUILBERT Alain, Mme TOURNOIS-VEAUX Christabel, M. CASTELAIN Eric, Mme HUON-PETIT Monique, M. VAN GULCK Régis - **CONSEILLERS MUNICIPAUX**.

CONVOCATION EN DATE DU 18 juin 2008

=&=&=&=&=

PRESIDENCE DE : M. Alain BOCQUET

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laëticia BUCHE-LEBRUN

Nombre de conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Membres absents excusés et représentés :

- M.BOERAEVE a donné pouvoir à Mme FRANCOIS
- Mme VANDERMOUTEN a donné pouvoir à M.GOSSART
- Mme TOURNOIS a donné pouvoir à Mme GARCETTE
- M .DUGNOL a donné pouvoir à M. RENAUD
- Mme LAUWERS a donné pouvoir à M. VALDHER
- Mme DERISBOURG a donné pouvoir à M.WUILBERT.

Le Conseil adopte le compte rendu de la séance du 15 mai, étant précisé qu'en ce qui concerne la motion à propos des collèges, le souhait est de voir la construction d'un établissement unique à la place des collèges Marie Curie et du Moulin blanc et la construction d'un collège en milieu rural.

Il est ensuite procédé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour :

Convention d'exploitation du casino - Avenant relatif à l'affectation du compte spécial 471.

Approbation de l'affectation des 84 500 € de recettes supplémentaires sur les jeux pour la saison 2007/2008 à la création d'une "terrasse" attenante à la salle de jeux.

→ *Adopté à l'unanimité.*

Exploitation des jeux du casino : -Avis favorable au renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux du casino qui vient à expiration le 31 octobre 2008.

-Confirmation des avis favorables précédemment émis par le Conseil quant à la demande de la Sté du Casino tendant à porter à 300 le nombre des machines à sous.

→ *Adopté (1 abstention : M.VALDHER.)*

Admissions en non-valeurs de recettes devenues irrécouvrables malgré les poursuites engagées par le Comptable.

→ *Adopté (3 abstentions : Mme CUVELIER, MM.RUCIAK et MONDINO.)*

Transports de personnes ou d'enfants organisés pour différentes activités de la commune : Passation de marchés avec le Groupement PLACE/LAPAGE/DEWITTE.

→ *Adopté à l'unanimité.*

Location et maintenance de photocopieurs numériques neufs avec support pour les services municipaux : Passation d'un marché avec la société RICOH 383, avenue du Général de Gaulle 92140 CLAMART

→ *Adopté à l'unanimité.*

Acquisition de la parcelle cadastrée section AV 385 (Moulin des Loups) dans le cadre des aménagements des abords du nouveau Centre LECLERC, et notamment de l'édification d'une butte antibruit le long de la Rocade

→ *Adopté à l'unanimité.*

Avenants aux marchés de travaux pour la 2^{ème} phase de restauration de la Tour Abbatiale dont la durée d'exécution doit, pour des raisons techniques, être reportée. (Ces avenants n'ont aucune incidence financière).

→ *Adopté à l'unanimité.*

Exploitation des installations de chauffage dans les bâtiments communaux : Passation d'un contrat pour une durée de huit années avec l'entreprise Missenart Quint B à Saint-Saulve aux conditions suivantes :

- P1 : Fourniture de combustible..... 286 310,00€ HT
- P2 : Conduite et petit entretien..... 70 879,23€ HT
- P3 : Gros entretien programmable.....40 997,00€ H

→ *Adopté à l'unanimité.*

Travaux de réfection des couvertures dans plusieurs bâtiments communaux : Passation d'un marché avec l'entreprise MRB CALORESCO à RAISMES pour un montant de :

Tranche ferme	Villa Dubois	109 500,90€ HT
	Mairie Annexe	32 308,28€ HT
Tranche conditionnelle	19, rue du 18 juin	36 503,43€ HT
	23, rue du 18 juin	23 144,58€ HT
Total		201 457,19€ HT

→ *Adopté à l'unanimité.*

Création d'un marché saisonnier : Reconduction de la tenue d'un marché artisanal les dimanches matin en juillet et août sur la Grand place.

→ *Adopté à l'unanimité.*

Occupation de la salle des sports de l'IME « Léonce Malécot », propriété de l'APEI pour les Associations sportives « AMANDINETTES » et « GYM 2000 » : de conventions

→ *Adopté à l'unanimité.*

Subventions aux associations .

→ *Adopté*

Ne prennent pas part au vote, Monsieur le Maire ainsi que :

-M. MONDINO , membre de l'USAPH et Saint-Amand Natation.

-M. MERESSE membre de l'Union Chorale.

- Mme DEROEUX et M. RENAUD membres de l'ACEPIA.

-Mme BOULANGER, membre du FPH de l'Elnon en 2007

Adhésion à diverses associations.

→ *Adopté*

Monsieur le Maire et Monsieur Renaud, membres de l'association « Porte du Hainaut Développement » ne prennent pas part au vote pour la cotisation accordée à cette association

Valorisation historique et touristique de la Maison natale de Louise de Bettignies.

- lancement du projet en faisant appel aux personnes spécialisées en muséographie,

- engagement des démarches visant à l'inscription du projet dans l'action « Chemins de la Mémoire » auprès de la Région, initiatrice du programme,

- demandes de subventions pour le financement de cette opération auprès de l'Etat, de l'Europe, de la Région, du Département, de la CAPH et de tout autre financeur potentiel.

→ *Adopté à l'unanimité.*

Eglise Saint Martin – acceptation d’un don de vitrail et réfection des vitraux du transept.

- acceptation du don proposé
- demande du concours de Monsieur Luc Benoît Brouart, maître-verrier, pour la création des autres vitraux,
- recours au P.L.I.E. pour les travaux de mise en place des vitraux,
- demandes de subventions de la part de l’Etat, de la Région, du Département, de la CAPH et de tout autre financeur potentiel.

→ *Adopté à l’unanimité.*

Motion tendant à s’opposer à la réforme prévue quant à la suppression de l’inscription de l’immatriculation départementale des véhicules.

→ *Adoptée à l’unanimité.*

Communication des rapports annuels d’exécution des délégations de services publics pour le casino et la fourrière automobile.

Saint-Amand-les-Eaux le 26 juin 2008

Le Député Maire

Alain BOCQUET